



LE MOT DU MAIRE

Merci

La force d'un village comme le nôtre réside dans notre capacité à nous rassembler pour l'intérêt général, dans le respect de nos sensibilités respectives. Notre priorité est désormais de mettre en œuvre les engagements pris devant vous. Nous aurons à cœur de préserver notre cadre de vie et de préparer l'avenir de Marolles avec efficacité, pragmatisme et toujours à vos côtés. Dès aujourd'hui, nous nous mettons au travail pour être à la hauteur de vos attentes. N'hésitez pas à nous solliciter.

Agissons ensemble pour Marolles !



Compte-rendu du conseil municipal

du jeudi 05 mars 2026

Approbation du Compte Financier Unique 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité M le Maire n'ayant pas pris part au vote, M PAVIOT Jean-Pierre est nommé président de séance.

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 de la commune, DONNE pouvoir à M le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Affectation des résultats 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité DECIDE d'affecter les résultats 2025 de la manière suivante :

Affectation de l'excédent de la section de fonctionnement au compte R 002 (Résultat de fonctionnement reporté) soit un montant de 680 177.90€

Affectation du déficit de la section d'investissement au compte D 001 (Solde d'exécution de section d'investissement) soit un montant de 202 736.48€

Vote des subventions aux associations

Vu l'avis favorable de la commission animation et communication en date du 04 février 2026 sur l'étude des demandes de subventions,

Monsieur le Maire demande aux membres présents si certains d'entre eux pourraient être empêchés de prendre part au vote compte tenu d'une possible appartenance au bureau de l'une des associations.

Mesdames Laurié, Boussaha, Honderlik, Tassel et Messieurs Fontaine, Paviot, Pellerin ne prennent pas part au vote. De ce fait la subvention en faveur de l'ASM ne peut être votée car le quorum n'est plus atteint. Le vote pour cette subvention est donc reportée à un conseil municipal ultérieur. Pour les autres associations, le quorum est respecté.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants

DECIDE d'attribuer les subventions aux associations présentées dans le tableau ci-après pour un montant total de 17 500€.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2026
AMICALE ANCIENS MARINS	50
ANCIENS COMBATTANTS	300
ASSOCIATION CIVILS D'EMPIRES	200
A.P.C.M - CHASSE	1 000
ATRIUM	1 800
CLUB DE L'AMITIE	800
COMITE DES FETES	1 500
COUPE ET PIQUE	400
DOUBOUT ANSANM	1 000
L'ATELIER DES PETITES MAINS	2 000
LES AMIS DE L'ECOLE	1 500
LES AMIS DU PATRIMOINE	500
LES RESTAURANTS DU CŒUR	1 500
MAROLLES EN SCENE	1 800
ORIGINAL GRAPPLERS ACADEMY	500
PATCH A MAROLLES	400
PRE MAROLLAIS	1 000
COLLEGE PIERRE DE MONTEREAU	1 600

Approbation du Budget Primitif 2026

Le budget primitif 2026 a été établi par chapitre budgétaire, conformément à l'instruction comptable M57 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité ADOPTE le budget primitif de l'exercice 2026

Section de fonctionnement : 2 262 465.49€

Section d'investissement : 1 191 024.71€

Total : 3 453 490.20€

Vote des taux d'imposition 2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité : DECIDE de fixer les taux d'imposition pour l'année 2026 à :

Taxe foncière bâties (TFB) : 28.61 % ;

Taxe foncière non bâties (TFPNB) : 32.03 % ;

Taxe habitation résidences secondaires (TH) : 12.82 %

SDESM Travaux concernant le réseau d'éclairage public - programme 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité APPROUVE le programme de travaux et les modalités financières d'après l'avant-projet sommaire (APS).

TRANSFERE au SDESM la maîtrise d'ouvrage pour les travaux concernés.

DEMANDE au SDESM de lancer les études et les travaux concernant 39 points lumineux raccordés aux armoires "GRA / VIG / TAU" pour les rues : Chemin des vignes, Rue St Donain, Rue du Stade et parking du stade.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026.

AUTORISE M. le Maire à signer la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation des travaux, jointe en annexe, ainsi que les éventuels avenants et tout document nécessaire à sa passation ou son exécution.

AUTORISE le SDESM à évacuer et à mettre en décharge spécialisée les points lumineux déposés afin d'effectuer le traitement et le recyclage des déchets.

Questions diverses :

TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE ELEMEN- TAIRE

M FONTAINE Frédéric informe que le dossier de consultation des entreprises est prêt pour un démarrage des travaux cet été.

CHEMIN DE HALAGE

Mme TASSEL Marie-Rose souhaite savoir ce qu'il se passe sur le chemin de halage en direction de La Tombe.

Le maire informe que VNF nettoie le chemin sachant que l'entretien n'a pas été effectué depuis au moins une quinzaine d'années.

VANDALISME SUR RESEAU ORANGE

M PAVIOT Jean-Pierre informe que la Poste n'a plus d'internet depuis une semaine et d'autres abonnés chez Orange environ une quarantaine de particuliers, commerces et école sur Marolles sont impactés également par des faits de vandalisme sur Montereau.

REMERCIEMENTS

M le Maire, pour ce dernier conseil municipal avant les élections, remercie tous les élus qui ont participé à ce mandat pour leur implication et notamment Mme MANNOLINI Paola et M DALIBON Michel (43 ans en tant que conseiller).

Le Procès-Verbal du conseil municipal est disponible en mairie ainsi que dans le tableau d'affichage municipal.

Compte-rendu du conseil municipal

du vendredi 20 mars 2026

Election du maire

Le 20 mars 2026 à 20h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme TASSEL Marie-Rose la plus âgée des membres du conseil.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

M POIREAU Julien, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

Fixation du nombre d'adjoints

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité DECIDE la création de 3 postes d'adjoints.

Election des adjoints

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

La liste FARGE Adeline, PAVIOT Jean-Pierre, HONDERLIK Michèle ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire.

Complément de procès-verbal :

Le Maire distribue à chaque élu la charte de l'élu local ainsi que les articles L.2123-1 à L.2123-35 du CGCT. Après lecture de la charte par M le Maire, chaque élu est invité à signer un exemplaire de la charte de l'élu local qui sera conservé en mairie.

Le Maire fait le point sur l'ordre du jour du prochain conseil municipal qui se déroulera le mercredi 25 mars à 20h00. Il explique le rôle de chaque représentant à nommer dans chaque organisme extérieur ou commission communale.



INSCRIPTIONS 2026-2027

École maternelle

Sur rendez-vous avec Mme TRUKAN

au 01 64 31 20 09

Jeudi 26 mars: de 13h40 à 17h30

Jeudi 2 avril : de 13h40 à 17h30

Jeudi 9 avril : de 13h40 à 17h30

Jeudi 16 avril : de 13h40 à 17h30

INSCRIPTIONS 2026-2027

École élémentaire

Sur rendez-vous avec Mme MONS

au 01 64 31 35 40

Mardi 7 avril : de 8h40 à 11h50 et de 13h40 à 17h30

Jeudi 14 avril : de 8h40 à 11h50 et de 15h30 à 17h30

Jeudi 5 mai : de 8h40 à 11h50 et de 13h40 à 17h30

Jeudi 12 mai : de 8h40 à 11h50 et de 13h40 à 17h30

Voici les documents qu'il vous faudra pour procéder à l'inscription :

Certificat de radiation délivré par l'ancienne école (sauf pour les enfants déjà scolarisés à Marolles-sur-Seine)

Certificat d'inscription délivré par la mairie de votre domicile

Livret de famille

Carnet de santé

MAROLLES AU FIL DES RUES

La rue de l'Église et les ruelles adjacentes



La Rue de l'Église a pris ce nom il y a quelques années. Elle portait auparavant le nom de Rue Basse, comme de l'autre côté du pont. La construction de ce dernier en 1858 avait coupé la rue en deux parties devenues indépendantes ce qui posait problème pour certaines livraisons et adressages.

Le nouveau nom fut naturellement trouvé puisque la rue démarre après l'église sur la route de Noslong et qu'elle serpente entre les constructions pour aboutir au chemin des Iles.

Après avoir coupé la Ruelle du Presbytère, à l'endroit où se trouvent actuellement les sous-sols de la Maison pour Tous, se trouvait dans le jardin du curé un bâtiment communal à deux pans avec un œil de bœuf et une grande porte. C'était ce que les anciens du village appellent encore la « prison ». En effet, c'est là que le garde champêtre enfermait pour la nuit les personnes éméchées qui vociféraient dans le village.

Sur le milieu de la photo ci-dessous (aimablement offerte par madame Catherine Ratard) nous voyons le bâtiment en question. Cette photo a été prise en 1955 au moment des inondations et l'on comprend bien l'ancien nom de cette rue : la Rue Basse. On y voit aussi à droite le chevet de l'église et le toit du presbytère devenu la mairie.



« La prison »

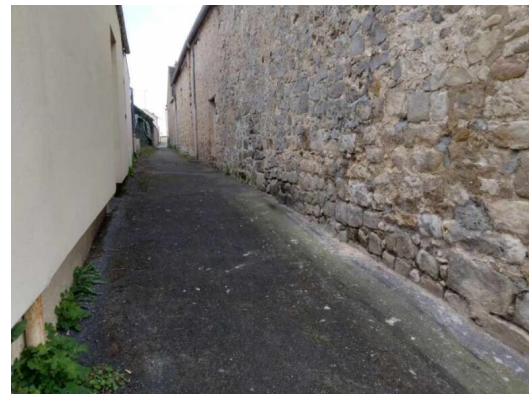


Le même endroit de nos jours

Le bâtiment a servi également à entreposer le corbillard communal tiré par un cheval. Sur la photo, on voit monsieur Ratard sortir le véhicule du local. Jusqu'au début des années 1960, c'est monsieur Popelin possédant une ferme dans la Grande Rue qui assurait le service funéraire de la commune. Ce corbillard est encore conservé en état.



Si nous poursuivons notre chemin, la rue sert de débouché à plusieurs ruelles venant de la Grande Rue : Ruelle Lault, Ruelle de la Vidange. Toutes ces ruelles permettaient aux habitants de la rue principale et au-delà, de rejoindre le ru pour y faire abreuver chevaux et vaches et les lavoirs pour y faire la lessive.



La Ruelle Lault, porte le nom d'une famille qui a été active sur le village durant des décennies : maraîchers, fermier, maçon et Georges Lault a été maire de la commune du 10 septembre 1919 au 17 mai 1925 puis du 19 mai 1935 au 23 juillet 1941.

Une petite dernière a été baptisée récemment. Reliant la Rue de l'Église à la Ruelle de l'Abreuvoir, elle a pris le nom de Ruelle de l'Église. Une seule habitation y a son adresse !



Jean-Pierre PAVIOT
Adjoint à l'urbanisme

LES AMIS DE L'ÉCOLE

Carnaval annuel !

L'association « Les amis de l'École » a organisé son carnaval annuel ce samedi 14 mars au foyer rural.

Le mois de mars nous aura épargné ses giboulées, le temps d'un après-midi, et nous aura permis de sortir les structures gonflables que les enfants affectionnent tant !

Cette année nous avons initié l'animation « déguise ton adulte » qui aura offert aux enfants la possibilité de grimer, avec les accessoires mis à disposition, l'adulte volontaire qui aura accepté de vivre l'aventure !

Le diplôme du déguisement le plus créatif aura été remis à Léonie et Victoire, nos miss d'un jour.

Comme de coutume, les pinatas, ateliers manuels, maquillage et goûter de crêpes étaient de la partie pour le plus grand plaisir de tous !



Prochaines étapes:

- la chasse aux œufs de Pâques organisée par la Mairie avec la participation des bénévoles des Amis de l'école
- la Kermesse des écoles de Marolles prévue le samedi 13 Juin.

A ce titre :

RECHERCHE BIBELOTS, PELUCHES.... Ne jetez plus et pensez à nous...Vous avez sûrement des peluches, bibelots, vaisselles... en bon état qui s'entassent dans vos placards ou dans votre grenier ? Faites un geste solidaire en les donnant à l'association. Ce don servira pour les enveloppes de la kermesse du 13 juin prochain. N'hésitez pas à nous contacter pour la prise en charge du retrait de vos dons au 07 81 65 82 78



L'ATELIER DES PETITES MAINS

Joyeuses Pâques !

À l'approche de Pâques, l'Atelier des Petites Mains s'est mis à l'ouvrage pour préparer une décoration festive et pleine de douceur. Lapins, cocottes et œufs colorés ont été réalisés avec soin par les bénévoles, apportant une touche printanière et joyeuse.

Pour l'occasion, une petite animation a également été imaginée pour les petits et les plus grands. Les plus jeunes pourront s'amuser avec un jeu « Cherche et trouve » en observant les décorations. Quant aux plus grands, ils devront faire preuve de réflexion pour déchiffrer un rébus, dissimulé lui aussi dans les décorations. Un moment ludique et convivial pour célébrer l'arrivée du printemps et partager la magie de Pâques avec petits et grands.

Nous en profitons également pour rappeler que l'Atelier des Petites Mains recherche toujours du matériel pour ses créations : des draps, de la laine rose, des boîtes de conserve vides, des roues de vélo.

Si vous en avez à donner, n'hésitez pas à contribuer aux prochaines réalisations.

Vous pouvez les déposer à l'atelier le jeudi soir de 18h à 20h.

Ou nous contacter : atelierdespetitesmains77130@gmail.com ou au 0651749511.

L'ensemble de l'équipe de l'Atelier des Petites Mains vous souhaite de très belles fêtes de Pâques !

DANSE AUX DEUX FLEUVES

Saint-Valentin !



Cette année, la soirée d'hiver du Club de Danse de salon « Danse aux Deux Fleuves » avait lieu le samedi 14 février. C'était une belle occasion de fêter la Saint-Valentin. Le décor de la salle était aux couleurs et symboles de l'amour et le bureau du club avait décidé d'offrir à leur arrivée à la salle des fêtes une rose rouge pour les dames et un sachet de chocolats pour les hommes.



Après l'apéritif, le repas concocté par Mon P'tils Traiteur a ravi les papilles des convives qui ont profité de la piste jusqu'au bout de la nuit pour danser le rock, le Chacha, la valse lente, la rumba et aussi les danses en ligne.



Pour ceux qui hésiteraient, le club propose des cours les mercredis pour les débutants avec Catherine, les lundis pour les confirmés avec Pablo et les samedis pour les enfants avec Sophie.

L'ambiance y est conviviale, vous y passerez un bon moment.

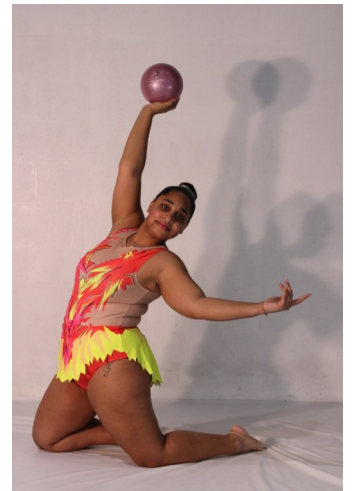
A.S.M ART RYTHMIC

Une nouvelle année sous le signe des éléments

Le 24 janvier, les danseuses ados et adultes de la section Art'Rythmic ont participé ensemble aux rencontres chorégraphiques de Champagne sur Seine, organisées par le club « les chaussons rouges ». Le thème de cette année était « Au rythme des éléments » et c'est sur la musique du film « Le 5ème élément » que Zoé et ses danseuses ont offert une chorégraphie voluptueuse et originale.



Les couleurs du feu ont ensuite pris la vedette sur les cours de GR ; associés au rose, le rouge, l'orange et le jaune ont habillé nos gymnastes, prêtes à enflammer le praticable pour le challenge inter-club de Moret-sur-Loing le 12 avril 2026. Nous avons reçu nos nouveaux justaucorps et les filles ont pris la pose pour des séances photos.



Le 6 février, lors de l'assemblée générale de l'ASM, deux des membres d'Art'Rythmic ont été mises à l'honneur et ont reçu le trophée Lauréat ASM 2025, récompense valorisant le dévouement et l'implication dans la marche de l'association. La section a tout d'abord récompensé notre Babeth, adhérente de la section depuis plusieurs années et bénévole dans les cours de gymnastique rythmique des lundis et mardis soir. Encore merci à Babeth pour le temps passé, sa présence et son aide. Et c'est avec grand plaisir que l'Art'Rythmic a offert le second trophée à Stéphanie, secrétaire de la section. Cette récompense souligne son engagement sans faille, sa disponibilité et son travail.

Afin de faire vivre et grandir notre section, la section Art'Rythmic invite les parents des danseuses et gymnastes à participer à l'assemblée générale de l'Art'Rythmic, le mardi 19 mai 2026 à 19h00 au gymnase. Nous les invitons à venir découvrir les projets du club et à prendre la parole. Une tombola gratuite, une petite démonstration préparée par nos danseuses et gymnastes et le verre de l'amitié concluront ce moment fort de la vie de notre section.

Nous comptons sur votre présence.

A.S.M ELAN SPORTIF

Cette année, lors de l'assemblée générale de l'ASM, nous avons souhaité récompenser notre formidable coach Jean-Louis GRANIÉ, professeur de Zumba, pour son engagement, son professionnalisme et sa bonne humeur légendaire. Toujours motivé, toujours énergique, et toujours présent pour nous aider à progresser (et à transpirer !), il mérite amplement cette distinction.



ASSOCIATION SPORTIVE DE MAROLLES Section ELAN SPORTIF Gym – Fitness

Envie de transmettre votre énergie

👉 RECRUTE COACH SPORTIF (GYM / FITNESS) Coach sportif

Dans le cadre de la **saison 2026–2027**, notre association recherche un(e) **coach sportif(ve)** pour animer des cours de :

Renforcement musculaire et Step

📍 **Lieu** : Gymnase de Marolles-sur-Seine

📅 **Jours** : Lundi soir et mercredi soir

- Nous recherchons une personne **motivée, dynamique et passionnée par le sport**, aimant transmettre et encadrer des groupes dans une ambiance conviviale.

☎ **Contact** :

- Céline Chauvière – Présidente
06 61 06 44 83
elan.sportif77130@gmail.com

A. S. M PÉTANQUE

Ouverture de la saison 2026

La saison 2026 de pétanque à Marolles-sur-Seine est officiellement ouverte depuis le 15 mars ! Les amateurs comme les passionnés sont invités à se retrouver pour partager des moments conviviaux autour du cochonnet.

Les rencontres ont lieu chaque dimanche à partir de 13 h 45 au stade municipal. Que vous soyez débutant ou joueur confirmé, chacun est le bienvenu pour participer dans une ambiance chaleureuse et sportive.

Un concours sera organisé le 25 avril au stade de Marolles-sur-Seine. Les inscriptions se feront sur place à partir de 13h30. Venez nombreux tenter votre chance et profiter de cet événement.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. Sedillière au 06.72.41.25.39.

Nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle saison placée sous le signe de la bonne humeur et du plaisir du jeu !

An advertisement for a pétanque tournament. The text is in a mix of blue, red, and black. It includes the date 'SAMEDI 25 AVRIL 2026' and the location 'AU STADE DE MAROLLES -SUR- SEINE'. The event is titled 'TOURNOI DE PÉTANQUE À LA MÊLÉE'. It is organized by 'LE CLUB DE PÉTANQUE DE MAROLLES SUR SEINE'. The registration fee is '5 euros par participant' and there are 'LOTS A GAGNER'. Contact information for Mr. Philippe Sedillière is provided. The background features illustrations of people playing pétanque.

SAMEDI 25
AVRIL 2026
AU STADE
DE
MAROLLES
-SUR-
SEINE

TOURNOI DE
PÉTANQUE À
LA MÊLÉE

ORGANISÉ PAR :
LE CLUB DE PÉTANQUE
DE MAROLLES SUR
SEINE

INSCRIPTION à 13H30.
5 euros par participant.
LOTS A GAGNER

Renseignement : Mr Philippe
SEDILLIERE 06.72.41.25.39

BUVETTE SUR PLACE

A.S. MAROLLES

Assemblée Générale – Stage Multisports – Formation PSC1

L'Assemblée Générale de l'A.S.M., qui s'est tenue le 06 février dernier devant 48 participants, a fait l'objet de la mise en avant des évènements marquants suivants :

La mise à l'honneur de 24 Lauréats 2025 tous récompensés pour leur fidélité, leur implication et leur dévouement. Beaucoup d'émotion, de clin d'œil et d'humour sont ressortis lors des discours préalables à ces remises ainsi que de très sincères remerciements.

- La présentation du rapport moral listant une très forte activité de l'ASM et de ses sections, et dont les statistiques font état de 891 adhérents (chiffre record depuis la création de l'ASM en 1984), d'une bonne répartition de toutes les tranches d'âge allant de 2 à 93 ans hormis la tranche 20-40 ans où nous avons moins d'adhérents et d'une parfaite parité Homme-Femme. A noter toutefois que les hommes sont plus nombreux jusqu'à 20 ans mais qu'après 40 ans ce sont les femmes les plus nombreuses.

- La réalisation des 3èmes activités Olympiques et Paralympiques avec les écoles de la commune ainsi que des 3èmes Marches Octobre Rose, toutes les deux couronnées de succès.

- La présentation du rapport d'activité 2025 par les présidentes et présidents de section (Basketball, Football, Elan Sportif, Gymnastique Rythmique et Danse moderne, Handball, Latina Salsa, Pétanque, Multisports, Tai Chi, Taikibudo, Tennis et Tennis de table).

- La présentation des résultats financiers déficitaires mais maîtrisés suite aux travaux de réfection de la pelouse du terrain de football en herbe prise en charge par la section OCM Football.

- Remerciements aux communes de Marolles, Misy, Balloy et La Tombe, au Conseil Départemental 77 et à l'Agence Nationale du Sport, pour l'attribution de subventions.

- Remerciement également aux entreprises et commerçants de Marolles et de ses environs pour leurs dons qui ont permis à toutes les sections de l'ASM de faire des achats ou des manifestations qu'elles n'auraient pas pu effectuer sans ces dons.

- Le renouvellement du bureau composé de 7 personnes : Patrick LE FLOC'H (Président), Céline CHAUVIERE (Vice-Présidente), Sandrine BOUTIN (Secrétaire), Nelly HARDY et Philippe BOUTIN (Secrétaires adjoints), Nathalie FONTAINE (Trésorière) et Evelyne BOTTELLI (Trésorière adjointe).

En clôture, des remerciements ont été adressés aux Services Techniques et au Secrétariat de Mairie de Marolles pour leur soutien logistique ainsi qu'à tous les bénévoles qui œuvrent sans relâche pour l'animation des nombreuses activités de l'ASM.



L'ASM vous donne rendez-vous pour ses prochaines manifestations :

- Formation PSC1 (1ers secours) le samedi 11 avril de 9 h à 17 h) à Marolles

- Stage multiports pour enfants de 4 à 11 ans du lundi 20 au vendredi 24 avril (1^{ère} semaine vacances de Printemps).

Pour renseignements et inscriptions, veuillez contacter Patrick LE FLOC'H au 07 77 36 32 66.

A.S.M TAIKIBUDO



Lors de l'assemblée générale du 6 février dernier, le club de Taikibudo a eu le plaisir de mettre à l'honneur la famille ANFRAY, un trio emblématique parmi les lauréats ASM 2025.

Depuis plusieurs années, Antony et ses deux fils, Benoît et Maxence, sont des membres particulièrement investis du club. Leur présence régulière, leur enthousiasme et leur engagement dans la pratique du Taikibudo font d'eux des figures incontournables. À chaque entraînement, ils ne cessent de véhiculer des valeurs fondamentales telles que la bonne humeur, la persévérance et un esprit collectif exemplaire.

Cette distinction vient saluer leur investissement et la manière dont ils incarnent parfaitement les valeurs du club. Le Taikibudo, plus qu'un simple art martial, repose sur des principes de respect, d'entraide et de discipline. La famille ANFRAY représente un modèle à suivre pour tous les adhérents et rappelle l'importance de la solidarité et du travail d'équipe au sein de notre communauté.

Nous félicitons chaleureusement Antony, Benoît et Maxence pour cette reconnaissance bien méritée et les remercions pour l'exemple positif qu'ils donnent à tous les membres du club. Leur parcours est un modèle de cohésion familiale et de dévouement au sport. Nous leur souhaitons de continuer à inspirer les futures générations de pratiquants !

Félicitations à la famille ANFRAY, qui porte haut les valeurs du Taikibudo au sein de notre club !

MAROLLES EN SCÈNE

Concert de Jazz

Le 11 avril, à partir de 20h, la commune de Marolles-sur-Seine aura le plaisir d'accueillir un événement musical exceptionnel au Foyer Rural : un concert de jazz, organisé par MAROLLES EN SCENE.

Venez passer une soirée agréable en écoutant des airs de jazz tout en profitant de l'ambiance conviviale de ce moment musical unique. En plus de la musique, vous pourrez savourer de délicieuses spécialités culinaires grâce à la présence d'un Food truck, qui vous proposera une restauration maison, idéale pour combiner plaisir sonore et gustatif.

Au menu, vous pourrez déguster :

- Croque-monsieur
- Hot dog
- Nuggets et frites maison
- Crêpes et gaufres, pour les plus gourmands !

Les places étant limitées, pensez à réserver dès maintenant au 06 21 48 07 73 pour ne pas manquer cet événement à la fois musical et culinaire.

Rendez-vous donc le 11 avril au Foyer Rural pour une soirée inoubliable entre amis, en famille ou avec vos voisins !

On vous attend nombreux !

de CONCERT JAZZ

INDIRA THOUVENIN
Chant

GUILAUME JOUHET
Piano

LAURENT FOFANA
CONTREBASSE

PATRICK GUILLOT
BATTERIE

11 AVRIL | 20H | MAROLLES-SUR-SEINE
Lieu : foyer rural de Marolles sur Seine · Food truck sur place
Réservation au 0621480773 · Entrée 10€

MANIFESTATIONS

Chasse AUX OEUFs

organisée par la Mairie de Marolles-sur-Seine
En collaboration avec l'association des Amis de l'Ecole

Au programme

10h30 : début des jeux
11h30 : Grande chasse aux œufs

Dimanche 5 avril

Renseignements au 07 81 65 82 78

FORMATION PREVENTION SECOURS CIVIQUE 1

Les gestes qui sauvent une vie s'apprennent...
Venez les découvrir avec l'AS Marolles et un formateur UFOLEP

Cette formation certifiante de 7h30 s'adresse à toutes et tous les adhérents de l'AS Marolles

ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT

Samedi 11 avril 2026
8h45 à 12h30 - 13h30 à 17h30
A Marolles sur Seine

TARIF :
Licencié UFOLEP: 50 €
Non licenciés : 60 €

Gratuit pour dirigeants section ASM

ASM

Pour vous inscrire ou pour plus de renseignements
Contacter Patrick LE FLOCH
asmarolles.77130@orange.fr
07.77.36.32.66

LE COMITE DES FETES VOUS PROPOSE

BROCANTE/VIDE-GRENIER

DIMANCHE 19 AVRIL - 8H À 17H
SALLE DES FETES DE MAROLLES SUR SEINE

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

Intérieur : 5€ (TABLE FOURNIE)
extérieur : 4€ LE METRE LINEAIRE (MINIMUM 3 M)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
COMITE77130MAROLLES@GMAIL.COM -
06.74.13.88.17

STAGE MULTISPORTS

Avril 2026

5 dernières journées
du Lundi 20 au Vendredi 24 Avril

Petits : 9h30 à 12h (4 ans à moins de 8 ans)
Grands : 14h à 16h30 (8 ans à moins de 12 ans)

De 8 à 15 enfants par groupe

Forfait 5 jours : 35 €
Paiement à l'inscription
Chèques Vacances et Coupons Sport

Jeux d'adresse.
Jeux traditionnels
Sports collectifs (Foot-Basket-Hand)
Jeux d'opposition
Course d'orientation

Renseignements complémentaires et inscriptions jusqu'au 15/04/2026, dans la limite des places disponibles, auprès de :
Patrick LE FLOCH 07 77 36 32 66
5, allée Louis Braille - Marolles sur Seine

13ÈME ANNIVERSAIRE

soirée blanc et or

25 avril à partir de 19h30

MENU

Planteur de bienvenue et mignardises

Paëlla (sans porc)

Dessert gourmand : Gâteau, salade de fruits, café et coupe de champagne offerts

(Service jusqu'à 22h)

Animation DJ TEXX - BALLET KREOLYS

TARIFS

COUPLE : 65€ SEUL : 35€ - 12 ANS : 15€

Salle des fêtes - Rue des Gravelles
77130 MAROLLES SUR SEINE

N° Tel : 06 60 23 72 12 - 06 51 60 02 46 - 07 69 01 13 24

RESERVATION JUSQU'AU 21 AVRIL

Le Japon

Splendeurs et culture ancestrale

Venez à la découverte d'objets ancestraux et d'artistes locaux

DU 12 JUIN AU 14 JUILLET 2026

Vernissage 12 juin à 18h30

Entrée libre !

Maison pour tous, ruelle du Presbytère,
77130 Marolles-sur-Seine

MARIAGE

Le 07 mars 2026
Kassandra RICHEZ et
Paul RODRIGUES



Mairie : Place du Général de Gaulle, 77130 Marolles-sur-Seine (tél. : 01.64.31.32.56) Site internet : www.marolles-sur-seine.fr Directeur de publication : Julien POIREAU Commission Communication : Adeline FARGE, Stéphanie BOUSSAHA, Laurie LECOUSTRE, Isabelle CEVERO, Véronique LAURIÉ, David AMATO Réalisation : Imprimerie du Confluent, 6 av du Maréchal de Lattre de Tassigny, 77130 Montreuil (800 exemplaires)